



VAE - Validation des Acquis de l'Expérience

Master of Science CILIO Circularity for Innovative Organisations



Ce titre est décrit par la fiche France Compétences
RNCP 41772

Vue d'ensemble

La VAE vous permet d'obtenir une certification de l'ESTIA grâce à votre expérience.

Si vous avez exercé une activité professionnelle, vous pouvez sous conditions bénéficier de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Votre expérience vous permet d'obtenir une certification de l'ESTIA pour évoluer professionnellement.

L'expérience professionnelle requise doit être en rapport avec le diplôme visé à l'ESTIA. est au moins d'un an à temps complet, soit 1607 heures (continu ou non). Les expériences suivantes sont prises en compte :

- Activité professionnelle salariée ou non, bénévolat ou volontariat, inscription sur la liste des sportifs de haut niveau, responsabilités syndicales
- Mandat électoral local ou une fonction élective locale, participation à des activités d'économie solidaire, si vous êtes accueilli et accompagné par un organisme assurant l'accueil et l'hébergement de personnes en difficulté

Descriptif de la certification professionnelle inscrite au RNCP de France Compétences - Compétences attestées

Compétences attestées :

Organiser la veille réglementaire d'une entreprise et bâtir un système de management environnemental afin d'intégrer les contraintes réglementaires dans les organisations d'une chaîne logistique durable, en identifiant les références réglementaires et leurs sources, en matière d'éco-conception, de communication environnementale et de gestion des déchets en identifiant les risques juridiques de l'activité de la chaîne logistique et les systèmes de contrôle associés

Analyser les risques d'une activité économique à l'international afin de développer une stratégie à l'international, en contextualisant la stratégie d'entreprise dans un environnement global, en mesurant les risques d'instabilité économique (volatilité des cours de change monétaire, évolutions des taux d'intérêt) et en prenant en compte les effets des politiques économiques nationales monétaires et budgétaires

Evaluer la performance logistique des activités de la chaîne logistique pour concevoir une chaîne logistique compétitive adaptée aux enjeux opérationnels de l'entreprise, en analysant les données logistiques et économiques, en arbitrant les scénarios d'internalisation ou d'externalisation (make or buy)

Interpréter les résultats financiers de l'entreprise afin de mesurer la performance économique de l'entreprise, en étudiant les rentabilités, les financements et les équilibres fonctionnels, issus des documents comptables (bilans et comptes de résultat)

Evaluer l'ensemble des leviers de performance la chaîne logistique afin de définir les orientations stratégiques de cette chaîne logistique en identifiant les variables clés de la performance globale de l'entreprise (industrielle, logistique, commerciale, financière, durabilité, ...) et les contraintes (réglementaires, monétaires, internationales...)

Organiser la politique d'amélioration continue ou Kaizen de l'entreprise afin d'améliorer collectivement sa

performance et lutter contre les sources de gaspillages, en alimentant, en pilotant et en arbitrant un plan de progrès partagé, en gérant les ressources et les plannings

Définir les contours d'un projet d'amélioration continue, pouvant inclure des personnes en situation de handicap, avant son lancement opérationnel afin de s'assurer que toutes les parties prenantes ont un accès partagé et équitable des objectifs, des moyens et des contraintes, du projet, par un cadrage technique, financier, temporel et humain du projet, par la sensibilisation des équipes à la situation du handicap, et en organisant l'accueil de personnes handicapées

Structurer un projet d'amélioration continue de processus industriel en respectant le cadre (technique, financier, temporel, ...) proposé afin d'identifier la meilleure solution à déployer pour obtenir un succès du projet par une démarche projet de type DMAIC, en application des étapes de mesure et d'analyse et par l'application des outils Lean Six Sigma permettant un travail collaboratif et partagé du diagnostic et de l'élaboration de scénarios

Organiser en mode projet la phase d'exécution de la solution d'amélioration continue afin de s'assurer du succès du projet et du respect des objectifs en déroulant une démarche projet, en respectant les livrables, en pilotant les ressources, en suivant les indicateurs correspondant aux objectifs qualité/budget/délais et en organisant la communication projet

Capitaliser les améliorations apportées à l'organisation de processus industriel dans un référentiel qualité afin d'intégrer les améliorations de façon durable dans l'organisation en produisant les documents standards de travail et leurs évolutions et en organisant la transmission de la nouvelle organisation

Concevoir les flux physiques (déplacements produits, stockages, postes de transformation) afin d'obtenir une activité logistique correctement dimensionnée aux enjeux stratégiques, en modélisant l'organisation actuelle, en mesurant sa performance à partir d'indicateurs de productivité, en identifiant les contraintes logistiques et en proposant des améliorations (infrastructures, implantations, gestion du personnel...)

Définir les règles de pilotage logistiques (production, approvisionnements, stockage, transport) et les intégrer au système d'information afin d'obtenir un fonctionnement performant répondant aux attentes client, en concevant un système prévisionnel destiné à l'anticipation de la production, en définissant les politiques de lancement en production par types d'articles fabriqués, en appliquant les règles logistiques (approvisionnement et stockage) par types d'articles achetés et en déployant l'ERP de l'entreprise en fonction de la réalité des flux physiques, des règles de gestion et de l'organisation humaine du système d'information

Mettre en place un système de mesure de la performance des processus afin d'aider à la prise de décisions des actions de correction et d'amélioration qualité, en créant des indicateurs et des tableaux de bords adaptés aux attentes des référents processus, des clients et de la direction et en utilisant des fonctions logicielles avancées de création de tables de données et de graphiques pour formaliser le reporting

Organiser le pilotage (arbitrer, lancer, gérer les ressources, suivre) des actions de correction et d'amélioration qualité afin d'animer le système qualité de l'entreprise vers la satisfaction client, en analysant les indicateurs de mesure de la qualité au niveau processus, en alimentant des plans de progrès par des projets de correction et d'amélioration et en appliquant des rituels qualité pour suivre les réalisations

Organiser la consultation de prestataires IT afin de choisir la solution digitale répondant à ses besoins (métiers/technologiques/ services/ financiers...) en modélisant les besoins métiers (modèle UML - Langage de Modélisation Unifié, modèle processus...) de son entreprise/service/processus, en rédigeant un cahier des charges fonctionnel destiné à la consultation des prestataires IT et en déployant une démarche de consultation

Organiser avec les parties prenantes du projet, le déploiement d'une solution digitale choisie afin de communiquer, partager et respecter les objectifs du projet et favoriser sa réussite, en définissant une méthodologie d'implémentation, par un cadrage projet, par l'attribution des rôles MOA/MOE (Maîtrise d'Ouvrage/d'Œuvre) par le pilotage projet (kick off, COPIL, revues...)

Piloter des équipes projets de développeurs fonctionnant avec la méthode SCRUM (agile) afin d'instaurer une dynamique de travail collaborative, réactive et efficace, en participant, préparant et animant des « cérémonies » agile (sprint planning, revue, retro, daily meeting) et en partageant leurs objectifs (roadmap, backlog projet/sprint, planning sprint, tableau de bord...)

Garantir l'intégrité des données issues des systèmes d'information, des capteurs industriels et des bases de données internes ou externes afin de fournir aux analyses des informations fiables, contrôlées et conformes à la réglementation, notamment RGPD en organisant des processus de vérification de la qualité des données, en traitant les origines des problèmes et en collaborant avec les équipes IT sur les enjeux de sauvegarde et de sécurité

Analyser la donnée issue des systèmes d'information, des capteurs industriels et des bases de données internes ou externes afin d'appuyer la prise de décision stratégique (optimiser les processus opérationnels, améliorer la performance des activités, anticiper les risques...), d'identifier des tendances, d'améliorer la gestion des ressources...) en collectant les données (identification des sources, extraction et nettoyage), en appliquant des techniques statistiques de modélisation, en créant des tableaux de bord et en proposant des actions / recommandations

Guide du candidat - CONTEXTE et OBJECTIFS DE LA VAE

Reconnue par le Code du travail, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. Diplôme et titre deviennent donc accessibles grâce à l'expérience (et non uniquement par le biais de la formation initiale et continue) et selon d'autres modalités que l'examen. Elle est régie par le décret du 24 avril 2002. Pour la VAE « Peuvent donner lieu à validation les acquis de l'expérience correspondant à l'exercice, continu ou non, pendant une durée cumulée d'au moins 1 an, d'activités salariées, non salariées ou bénévoles. Ces acquis doivent justifier en tout ou partie des connaissances et des aptitudes exigées pour l'obtention du diplôme postulé » - Décret du 24 avril 2002 - article 2.

Le processus se présente en 3 étapes.

Etape 1 : Le candidat constitue son dossier « MA DEMANDE » (selon CERFA_12818-02)

Avant d'initier votre démarche, nous vous recommandons de prendre contact avec le Référent VAE : Olivier Patrouix - [05 59 43 84 00](tel:0559438400) - o.patrouix@estia.fr

- lettre de motivation et nature détaillée des validations sollicitées- copie des diplômes et certifications obtenus,

- CV détaillé, indiquant pour chaque activité exercée : le cadre, la durée, le type et le degré d'autonomie, les objectifs initiaux, les résultats atteints et la forme de mesure de ces résultats.

Le candidat apportera tout élément de preuve qu'il lui plaira, et indiquera s'il le souhaite le nom de personnes qui pourraient apporter des précisions utiles. Dans un délai de 3 mois au plus, le directeur de la formation se prononce sur la recevabilité de la candidature. Il notifie sa décision, sans être tenu de la motiver, par écrit, d'autoriser ou non le candidat à poursuivre la procédure.

Etape 2 : le candidat autorisé à poursuivre, à l'issue de l'étape 1, constitue le dossier de « PRESENTATION ET VALORISATION DES COMPETENCES DU CANDIDAT » selon fascicule 2.

Il dispose pour ce faire d'un délai de 6 mois au plus à compter de l'autorisation ci-dessus. Ce dossier, destiné au jury spécifique VAE, devra établir qu'il y a conformité entre les situations vécues et les compétences prouvées par le candidat, d'une part, et le référentiel métier ainsi que le référentiel de compétences attachés au diplôme, d'autre part.

Pour que le dossier produit satisfasse ce formalisme très spécifique, l'Estia propose un tuteur qui conseillera le candidat dans la préparation de son dossier. Cette mission de conseil personnalisé, dont une partie peut être assurée sous forme collective, est évaluée à 6 demi-journées, qui pourront s'étaler sur 3 mois. Le candidat peut refuser d'avoir recours à cette prestation. Le droit à acquitter par le candidat à l'Estia pour cette prestation est fixé chaque année.

Etape 3 : le candidat dépose à l'Estia son dossier constitué au cours de l'étape 2.

- Estia constitue alors un jury spécifique VAE et désigne un rapporteur, qui examine le dossier, entend le candidat et remet son avis aux membres du jury.

- Le jury entend le candidat dans un délai de 3 mois à compter du dépôt de dossier « PRESENTATION ET VALORISATION DES COMPETENCES DU CANDIDAT »

- A l'issue de l'audition, le jury peut décider d'accorder ou non tout ou partie des validations sollicitées. Il peut également proposer au candidat d'apporter des modifications à son dossier, et lui fixer un délai de pour le présenter à nouveau. Le jury spécifique VAE motive ses décisions, qui sont souveraines. Désigné par le Directeur de l'Ecole, il est présidé par lui ou bien par son représentant. Il comporte au moins deux enseignants intervenant au cursus Cycle ingénieur ESTIA et au moins un praticien exerçant des métiers à la pratique desquels prépare le cursus Cycle ingénieur ESTIA.

Qualification des interlocuteurs

Le dispositif VAE est accompagné par des enseignants chercheurs seniors de l'ESTIA, titulaires d'un Doctorat avec une expérience de l'enseignement et de la recherche supérieure à 10 ans.

Quels prérequis pour une VAE

La VAE est un droit inscrit dans le code du travail permettant aux personnes actives (salariés en CDI, CDD, demandeurs d'emploi, intérimaires, bénévoles, agents publics ou candidats à un concours administratif) de faire valider leurs acquis de l'expérience. Peu importe l'âge, le diplôme, la nationalité ou le statut professionnel, ce sont tous les professionnels qui peuvent prétendre à une VAE. Pour les candidats, une seule condition existe pour se lancer dans une démarche de VAE : avoir cumulé plus d'un an d'expérience professionnelle en rapport direct avec la certification visée, soit 1 607 heures de travail. Ce nombre d'heures peut avoir été effectué à temps plein ou à temps partiel, continuellement ou non. Les demandeurs d'emploi doivent obligatoirement être disponibles à l'emploi tout au long de la rédaction du dossier VAE.

Depuis août 2016, la loi exige un an d'expérience, contre trois auparavant. Cette période représente le temps minimum nécessaire aux candidats afin de maîtriser les compétences inscrites dans le référentiel d'activités de la certification préparée. Les candidats indiquent dans le livret 1 les activités effectuées en rapport avec le métier d'éducateur. S'ils comptent 1 607 heures d'expérience, ils peuvent être recevables pour passer au livret 2.

Accessibilité - Dispositif EBS à l'ESTIA

Le cycle Ingénieur par la VAE est handi-accessible.

Le dispositif EBS-ESH (Elèves avec Besoins Spécifiques, en Situation de Handicap) pour objectif d'aider tout apprenant qui rencontre des difficultés de santé passagères ou installées, en vue de favoriser son

parcours à l'ESTIA. A ce jour, l'ESTIA compte près de 3% d'élèves concernés par ce dispositif, soit le double de la moyenne nationale dans les autres écoles. L'ESTIA est engagé dans une démarche de labélisation pour l'accessibilité physique et pédagogique de ses enseignements.

Tout élève qui souhaite bénéficier d'aménagements peut contacter soit les référentes vie scolaire-santé-psychologue (Isabelle ETCHEVERRY i.etcheverry@estia.fr ou Clara BOUCON clara.boucon@estia.fr), soit contacter directement le référent EBS ESH (Patrick BADETS - p.badets@estia.fr). Le but est de définir des solutions d'aménagement et de compensation efficaces et discrètes en partenariat avec l'apprenant concerné. Ces solutions concernent à la fois les cours, TP, TD et Examens, en présentiel ou distanciel à l'ESTIA, mais aussi l'intégration en entreprise (stage ou apprentissage).

Aménagements pour réaliser la VAE

Les rendez-vous de suivi peuvent être réalisés en distanciel. La soutenance se réalise en présentiel.

Tarifs

Droits à acquitter

- 150€ de dossier de candidature
- 600€ de frais de présentation du mémoire et d'examen par le jury
- 3200€ de prestation d'accompagnement (facultative, fortement recommandée).

Calendrier

Prendre contact avec le référent pour connaître le calendrier de la VAE

Référent VAE : Olivier Patrouix - [05 59 43 84 00](tel:0559438400) - o.patrouix@estia.fr

Taux de réussite

100% pour les candidats soutenant en fin de cursus.

QUALIOPI



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
VAE

L'ESTIA est certifiée QUALIOPI au titre des actions de formation, de formation par apprentissage, de la VAE

École d'ingénieurs ESTIA ESTIA BERRI

Site technopolitain Izarbel
90 Allée Fauste d'Elhuyar
64210 BIDART - FRANCE

 > Visite virtuelle

Téléphone accueil :

+33 (0)5 59 43 84 00

 estia@estia.fr